

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

cabinet@carrieres-sous-poissy.fr
Tél. 01 39 22 36 02

Carrières-sous-Poissy, le mardi 16 mai 2023

« APRÈS “LA MER DES DÉCHETS”, UNE CONSULTATION CITOYENNE INÉDITE POUR DÉCIDER DE L’AVENIR DES 330 HECTARES DE LA PLAINE MARAÎCHÈRE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY »

Alors que se tient actuellement l’enquête publique destinée à la constitution d’une réserve foncière pour un aménagement environnemental, paysager, agricole et forestier sur la Plaine, la Commission extra-municipale pour l’avenir de la Plaine de Carrières-sous-Poissy rend son rapport et présente 12 orientations pour des opportunités d’aménagement concertées. Du 24 mai au 7 juin, les Carriérois sont invités à donner leur avis et participer ainsi à faire des 330 hectares de la Plaine maraîchère un territoire ressource.

De « mer des déchets » à opportunité écologique et démocratique

Depuis que les efforts conjugués de la Ville et de ses partenaires, dont le Conseil Départemental des Yvelines,



ont permis un nettoyage complet de la Plaine, les enjeux portent désormais sur sa réhabilitation. « Nous sommes face à un remarquable défi ! » s’enthousiasme Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy et vice-président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. « Après tant d’années à alerter, à mobiliser les pouvoirs publics, à recourir à la justice pour que la voix de notre commune soit entendue, nous pouvons enfin nous tourner vers l’avenir avec cette consultation citoyenne ».

Faisant référence à la forte audience qu’a connue la Plaine ces dernières années, l’édile a tenu à rappeler les deux visites ministérielles (en novembre 2019 pour Brune Poirson et en juillet 2020 pour Barbara Pompili, respectivement Secrétaire d’État et Ministre de la Transition écologique), ainsi que la plainte contre X déposée en septembre 2020 pour « mise en danger de la vie d’autrui et atteinte à l’environnement » suite à des décennies de pollution aux métaux lourds.

Une Commission extra-municipale pour définir les contours d’une action concertée

« Pas d’action sans réflexion ». Ce fut en quelque sorte le mot d’ordre depuis l’accès aux responsabilités de l’actuelle municipalité. Dès juillet 2020, l’impulsion fut donnée avec la création d’une Commission extra-municipale « Avenir de la Plaine de Carrières-sous-Poissy », présidée par Kevin Schwendemann, conseiller municipal délégué à la coordination et à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique. Après avoir dressé un état des lieux de la situation sanitaire, environnementale et économique des 330 hectares concernés, elle a par la suite auditionné 14 partenaires institutionnels, élus locaux, parlementaires et porteurs de projets.

« De cette phase d’échange est née un rapport que chacun va pouvoir consulter. Très complet, il va permettre à chaque

habitant de se familiariser avec les nombreux enjeux et donner son avis et ses priorités sur les 12 orientations retenues par la Commission » détaille le maire.

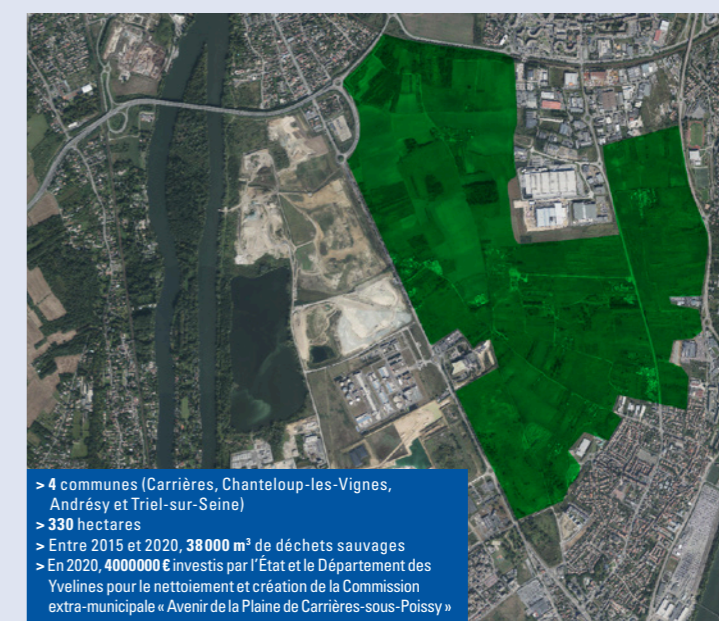
Les Carriérois ont la parole : l’avenir de la Plaine se décide avec eux !

C’est donc à partir du 24 mai et jusqu’au 7 juin minuit que les Carriérois pourront se prononcer. Les 12 propositions concernent l’agriculture, la biodiversité, les mobilités, les loisirs, l’économie ou bien encore le bien-être animal. « Nous ne voulions pas être exclusifs et nous proposons ainsi plusieurs pistes pour l’avenir de la Plaine. Et ce pour un objectif commun : saisir l’opportunité de donner un nouvel élan à la Plaine » explique Kevin Schwendemann.

Le 24 mai, jour de lancement de la consultation, la municipalité rassemblera plusieurs instances participatives pour leur présenter le rapport et ses orientations. L’après-midi, c’est le Conseil Local de la Jeunesse qui se réunira pour découvrir le rapport avant d’effectuer une visite de terrain ; le soir, les 3 Conseils de quartier, ainsi que le Conseil des Sages et la Conférence citoyenne pour le climat et l’environnement, sont conviés à une réunion.

Le samedi 27 mai de 16h à 18h (Hôtel de Ville) et le dimanche 28 mai de 10h à 12h (Marché de Carrières), les Carriérois pourront échanger avec les élus lors de rencontres dédiées.

Durant toute la durée de la concertation, une exposition retraçant l’histoire de la Plaine et dressant les perspectives futures sera visible à l’Hôtel de Ville. Reconnue « Ville citoyenne » en 2022 par l’association Empreintes citoyennes, « Carrières-sous-Poissy est plus que jamais engagée dans une démarche de démocratie participative » conclut Laïla Ouakka, adjointe au maire déléguée à la vie des quartiers, à la démocratie locale et à la concertation citoyenne.



> 4 communes (Carrières, Chanteloup-les-Vignes, Andrésy et Triel-sur-Seine)
> 330 hectares
> Entre 2015 et 2020, 38 000 m³ de déchets sauvages
> En 2020, 4 000 000 € investis par l’État et le Département des Yvelines pour le nettoyage et création de la Commission extra-municipale « Avenir de la Plaine de Carrières-sous-Poissy »

Pour participer à la consultation et en savoir + : www.carrieres-sous-poissy.fr/concertation-plaine
Cabinet du Maire – 01 39 22 36 02 – cabinet@carrieres-sous-poissy.fr

